

La périurbanisation: menace ou opportunité pour l'agriculture et l'environnement? Le cas de Paris

JEAN-PIERRE PROD'HOMME

Professeur à l'Institut National Agronomique
Paris-Grignon Chaire de Sociologie Rurale

RÉSUMÉ

Comme beaucoup des plus grandes agglomérations dans le monde, celle de Paris a connu lors des dernières décennies une croissance démographique et spatiale importante. Même lorsque la poussée démographique se ralentit, le développement des équipements liés aux fonctions économiques, de loisir et de communication est fortement consommateur d'espace, notamment aux marges de l'agglomération. En zone périurbaine où les espaces agricoles sont particulièrement menacés, plusieurs stratégies sont possibles pour les agriculteurs, de la disparition à l'adaptation de leur système activité. En anticipant l'avenir au-delà du front urbain et en suscitant des synergies accrues entre tous les acteurs, n'est-il pas envisageable d'expérimenter d'a u tres fonctions pour les agriculteurs, voire de nouveaux rapports entre ruraux et citadins?

RESUMEN

París, como muchas de las grandes aglomeraciones en el mundo, ha conocido en las últimas décadas un crecimiento demográfico y espacial importante. A pesar de la disminución de la presión demográfica, el desarrollo de equipamiento ligado a las funciones económicas, recreativas y de comunicación es un gran consumidor de espacio, especialmente en los márgenes de la aglomeración. En zona periurbana, donde los espacios agrícolas están particularmente amenazados, varias estrategias son posibles para los agricultores, las que van desde la desaparición hasta la adaptación de su sistema de actividad. Anticipándose al futuro, más allá del frente urbano y suscitando sinergias crecientes entre todos los actores, ¿no se podría considerar la experimentación de otras funciones para los agricultores, incluyendo nuevas relaciones entre habitantes rurales y urbanos?

La conférence de l'Organisation des Nations Unies "Habitar II", tenue à Istanbul en juin 1996, a contribué à mettre en évidence l'explosion démographique en cours dans de nombreuses agglomérations urbaines, principalement dans les pays du Sud. Nombre d'entre elles auront dans une vingtaine d'années dépassé les dix millions d'habitants, et même vingt millions pour quelques-unes. Par contraste, les grandes agglomérations du Nord, notamment européennes, ont mis souvent plus d'un siècle pour atteindre leur niveau actuel de population (Ramonet, 1996). Dans tous les cas cette évolution se traduit par des migrations importantes des campagnes vers les villes, mais aussi, à l'intérieur des agglomérations anciennes, des villes-centres vers les banlieues, double phénomène entraînant une forte extension des espaces urbanisés au détriment des espaces ruraux, et en particulier des zones vouées aux activités agricoles, ainsi qu'une transformation du cadre environnemental.

Ainsi observe-t-on au niveau de la couronne périurbaine des agglomérations diverses formes de compétition inégale entre les besoins liés à la pression d'urbanisation et le devenir incertain des

espaces ruraux. Berger *et al.* (1980), analysant le processus de périurbanisation affectant les espaces ruraux, distinguent quatre thèmes récurrents: les changements d'affectation du sol et la consommation d'espace, le changement social, la question foncière, la nature et le devenir de l'agriculture périurbaine. Ces thèmes sont largement pertinents dans le cas du développement des agglomérations de Santiago et de Paris, même si certains paramètres diffèrent actuellement, tels que le rythme de croissance démographique ou l'inégale —bien qu'indispensable— coordination des différents acteurs (ministères, élus locaux, etc.) impliqués dans les politiques d'aménagement du territoire et les choix urbanistiques¹.

L'analyse qui suit porte sur l'exemple de l'agglomération parisienne. La question centrale peut être ainsi formulée: l'urbanisation aux marges de l'agglomération doit-elle être perçue

¹ Ces questions font l'objet de travaux de recherche et de journées d'étude relatifs aux cas de Santiago et de Paris dans le cadre d'un programme franco-chilien soutenu par le Comité ECOS.

comme une *agression* à l'égard de l'environnement rural et de l'agriculture comme le feraient penser certains termes du langage de l'aménagement (Prod'homme et Moisan, 1995), ou au contraire représente-t-elle une *opportunité*, voire une *chance*, de désenclaver l'agriculture et d'intégrer cette population spécifique dans une civilisation devenue urbaine, sans nécessairement renoncer à certaines de ses valeurs?

Avant d'aborder les aspects démographiques et spatiaux liés à l'expansion urbaine, puis les effets de celle-ci sur l'agriculture et les espaces ruraux (il paraît préférable de les qualifier de "ruraux" plutôt que de "naturels", car la plupart de ces espaces ont déjà été l'objet, depuis longtemps parfois, d'une succession de transformations de nature anthropique), il convient de s'interroger brièvement sur la difficulté de définir dans un territoire à évolution rapide les limites – régulièrement repoussées – de l'agglomération urbaine et donc en même temps la notion de zone périurbaine, elle-même mouvante. Le tableau 1 ci-dessous est à cet égard significatif de l'incertitude de ces notions et du découpage spatial. Ainsi deux organismes français importants comme l'INSEE (Institut National de la Sta-

tistique et des Etudes Economiques), qui procède périodiquement aux recensements de population, notamment par commune, et l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France) n'ont pas des approches identiques de l'agglomération parisienne. Ces approches sont nécessairement convergentes quand il s'agit de la ville-centre (Paris) et de la "banlieue intérieure", zone d'urbanisation ancienne et dense en continuité de la ville-centre; elles divergent sur les limites de la "banlieue extérieure" et la notion imprécise de "franges de l'agglomération". Ces franges, considérées par l'IAURIF comme extérieures à l'agglomération, sont encore des lieux de confrontation entre l'urbain et le rural; elles peuvent vraisemblablement être considérées comme le secteur périurbain en cours de mutation et d'absorption progressive par l'agglomération. Ceci signifie que la zone périurbaine, d'une part, représente un continuum allant d'une dominante urbaine à une dominante encore rurale, d'autre part, que cette zone se translate et s'éloigne depuis l'agglomération au rythme variable de la poussée d'urbanisation.

Remarquons également que les *modes d'urbanisation* se modifient au fil des décennies.

Tableau 1
Région Ile-de-France
Comparaison entre le découpage IAURIF et le découpage INSEE

IAURIF		INSEE			
Grands groupements	Groupes	Huit secteurs	Secteurs	Grands groupements	
Agglomération urbaine parisienne ou dense	Ville de Paris	Ville de Paris	=	Ville de Paris	
	Banlieue urbaine ou Banlieue urbaine dense	Banlieue intérieure (ou proche)	=	Banlieue intérieure (ou proche)	
		Partie urbanisée de la banlieue extérieure		Banlieue extérieure	Agglomération de Paris
Zone extérieure	Franges de l'agglomération	Franges de l'agglomération			
		Agglomérations secondaires des grands axes de communication			
	Zone péri-urbaine	Agglomérations secondaires isolées	=	Agglomérations secondaires	Agglomérations secondaires
		Communes rurales	=	Communes rurales	Communes rurales
Villes nouvelles	Villes nouvelles	Villes nouvelles		Villes nouvelles	Villes nouvelles

Source: DREIF, IAURIF, Decouper l'Ile de France pour l'étudier et agir, Paris, 1990.

Dans les années 60, les limites de l'agglomération étaient souvent visuellement repérables car les effets conjugués des grandes migrations internes et externes vers les villes nécessitaient de construire rapidement de "grands ensembles", constitués de "tours" et de "barres" d'habitations, avatars mal maîtrisés du modèle américain. Les décennies suivantes ont vu poindre peu à peu une demande centrée sur l'habitat individuel et micro-collectif. Plus consommateur d'espace, ce type d'habitat rend plus floue la vision du paysage périurbain: par exemple, tel lotissement résidentiel où chaque maison individuelle dispose d'un espace vert privatif de mille à deux mille mètres carrés garde une apparence rurale alors qu'il est plutôt urbanisé par l'origine de ses habitants, leurs modes de vie et les rapports sociaux.

1. LE CONSTAT DE LA CROISSANCE URBAINE DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE

Il est tout d'abord instructif de comparer sur un peu plus d'un siècle l'évolution de l'agglomération parisienne (cartes 1 à 4). En 1857, on constate qu'au-delà de Paris, il y a une très grande dispersion des sites urbanisés, les villes historiques de Versailles et de Saint-Denis ayant connu un développement urbanistique autonome par rapport à Paris. En début de vingtième siècle, la ville de Paris a absorbé les communes immédiatement périphériques, occupe presque totalement ses limites actuelles et les déborde même par endroits. Dans les années d'urbanisation galopante des "trente glorieuses", la zone d'urbanisation dense s'est considérablement étendue et se prolonge par une urbanisation plus légère le long des grands axes de communication. La ville de Saint-Denis est absorbée dans l'urbanisation dense, et celle de Versailles est au

jourd'hui en continuité urbaine avec Paris, et même au-delà de Versailles avec la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Durant cette période de près de cent vingt ans, la population de l'agglomération parisienne a plus que quadruplé.

1.1. Une forte poussée démographique, puis une évolution plus contrastée selon la distance au centre

Paris avait connu sa plus forte et rapide augmentation de population entre 1836 (909 000 habitants) et 1866 (1 825 000 habitants). En 1881 Paris avait dépassé 2 200 000 habitants, environ le niveau actuel de population après une pointe d'environ trois millions enregistrée par le recensement de 1921. Il est de ce fait pertinent d'analyser plus attentivement les variations de population dans l'ensemble de l'agglomération parisienne.

La période de près de quarante ans entre les deux recensements de 1954 et 1990 inclut la plus grande part des "trente glorieuses" (les années de forte croissance économique) et les débuts de la crise qui, avec des hauts et des bas, a suivi les deux "chocs pétroliers" de la fin des années 70. Durant cette période, la population de la région Ile-de-France s'est accrue de près de 50%, principalement au cours des décennies 50 et 60. Cet accroissement démographique a cependant été plus faible (20%) pour l'agglomération parisienne que pour l'ensemble de la région. Encore convient-il d'observer plus attentivement les mouvements de population à l'intérieur de l'agglomération. Toujours dans cette même période, la population de la ville de Paris a baissé de 25%, celle de la banlieue intérieure a augmenté de 27% et surtout celle de la banlieue extérieure de 105%. C'est donc principalement aux marges internes et externes de l'agglomération que la croissance a été la plus forte:

Tableau 2

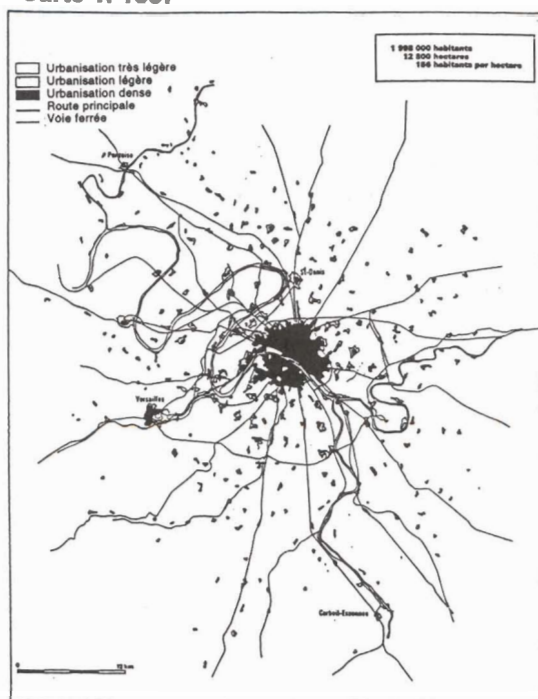
Evolution de la population de l'agglomération parisienne entre 1954 et 1990

(en milliers)	1954	1962	1968	1975	1982	1990
France entière	42.777	46.519	49.780	52.655	54.334	56.615
Ile-de-France	7.317	8.470	9.248	9.878	10.073	10.660
Agglomération parisienne	6.436	7.261	7.740	7.830	7.635	7.724
dont:						
-Paris	2.850	2.790	2.591	2.300	2.176	2.152
-Banlieue intérieure	2.304	2.808	3.013	3.028	2.930	2.944
-Banlieue extérieure	1.282	1.663	2.136	2.502	2.529	2.628

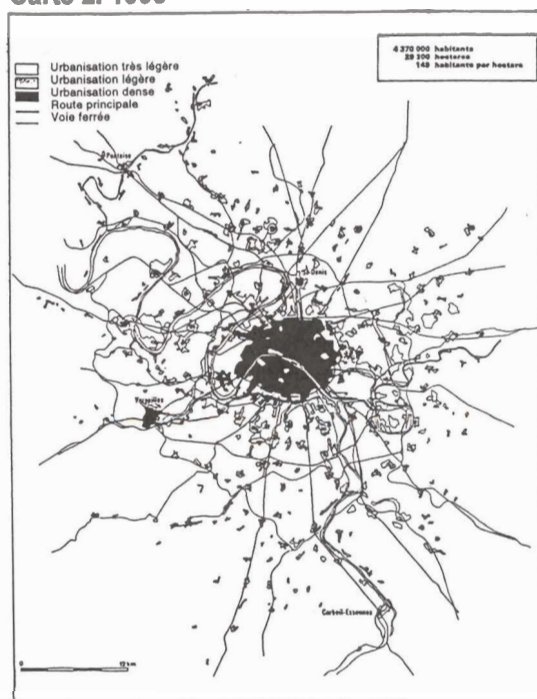
Source: INSEE (RGP).

EVOLUTION DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE ENTRE 1857 ET 1974

Carte 1. 1857



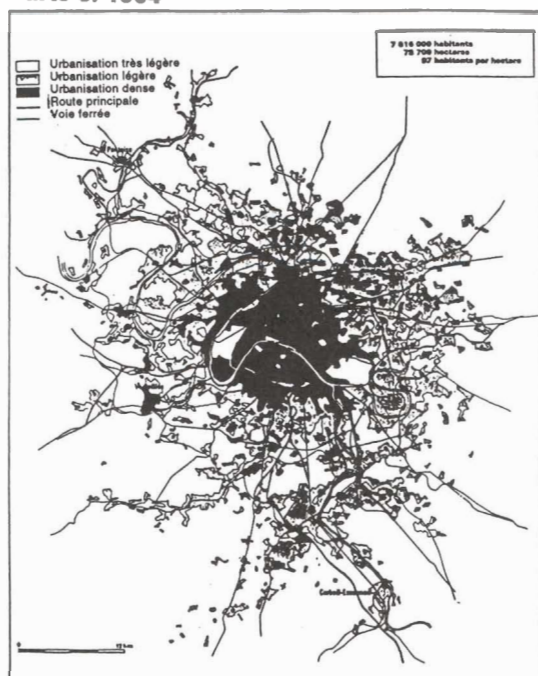
Carte 2. 1906



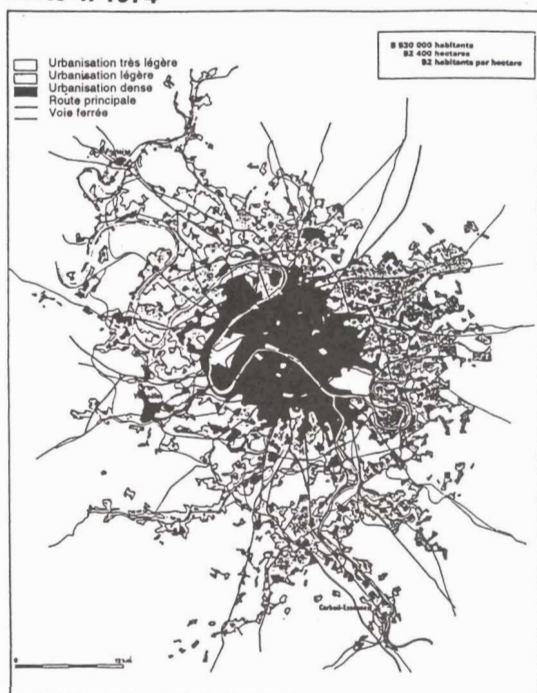
Source: Lecoine (J.P.) (sous la direction de) avec la collaboration de Montastler (G.) et Ballut (A.). L'occupation du sol en Région Ile-de-France, Cahiers de l'IAURIF, N° 48-49, Paris, 1977.

Source: L'occupation du sol en Région Ile-de-France, op. cit.

Carte 3. 1964



Carte 4. 1974



Source: L'occupation du sol en Région Ile-de-France, op. cit.

Source: L'occupation du sol en Région Ile-de-France, op. cit.

Extrait de F. Souliagnac, "La banlieue parisienne; cent cinquante ans de transformations", La Documentation Française, 1993.

Tableau 3

Urbanisation des communes de la région
Ile-de-France entre 1962 et 1990

	1962	1968	1975	1982	1990
Population des communes de moins de 2.000 habitants	490.315	463.609	462.527	484.951	503.430
Population des communes devenues urbaines		90.884	198.193	103.267	134.104
Nombre de communes de moins de 2.000 habitants	964	927	870	835	790
Nombre de communes devenues urbaines		37	57	35	45

Source: INSEE, recensements de 1962, 68, 75, 82 et 90.

c'est là que se concentrent les enjeux principaux de la périurbanisation.

Une analyse encore plus fine de l'évolution démographique de ces mêmes décennies montrerait que pour l'ensemble de la région Ile-de-France les communes rurales ont absorbé presque autant de population que les communes urbaines (Houzir, 1995), ce qui explique que la croissance ait été plus forte au-delà de l'agglomération parisienne. Après avoir rappelé que l'INSEE considère comme urbaines les communes qui ont plus de deux mille habitants agglomérés, il est intéressant de remarquer qu'entre les recensements de 1962 et 1990, cinq à huit communes rurales sont devenues communes urbaines chaque année par franchissement de ce seuil de 2000 habitants.

Il se produit donc un grignotage quasi-permanent des communes rurales sous l'effet de la pression démographique. Celle-ci entraîne simultanément, pour les besoins de l'urbanisation, le grignotage d'espaces qui étaient pour la plupart destinés à des usages de type agricole.

1.2. L'extension spatiale de l'agglomération et la consommation urbaine d'espaces agricoles

Les experts s'accordent sur la valeur moyenne de deux mille hectares conquis chaque année par l'urbanisation, fréquemment sur des terres agricoles parmi les plus productives de France. Pierre Verot (1992) résume schématiquement ainsi les chiffres-clés concernant les aspects fonciers: "une agglomération de quelque 100 000 hectares croissant de 2% l'an au sein d'une région (Ile-de-France) de 1 200 000 hectares".

Cette consommation d'espace, si elle est relativement stable sur la période des dernières décennies, n'est pourtant pas proportionnelle à

l'évolution démographique. Tout d'abord, en matière d'habitat, l'urgence des besoins et les modes évoluent. Dans les années de forte croissance démographique, il était nécessaire de construire rapidement pour répondre à la demande des migrants; la mode de l'époque mais aussi une forme d'industrialisation des entreprises du bâtiment amenèrent à construire les "grands ensembles" déjà évoqués et à constituer des réserves foncières, notamment sous forme de ZAD (zone d'aménagement différé). En même temps que se réduisait la poussée démographique s'est manifestée une forte tendance à rechercher sur les marges de l'agglomération un habitat individuel, souvent appelé "pavillonnaire", ou micro-collectif (immeubles de quelques niveaux). Une enquête réalisée en 1997 dans la ville de Plaisir à 35 kilomètres de Paris confirme d'autres études récentes montrant que cette demande s'est peu réduite, notamment pour des raisons de moindre coût et de recherche de calme dans un environnement préservant davantage la nature, même si le paysage y est plus ou moins fortement artificialisé. Cette forme d'urbanisation à caractère moins dense consomme généralement plus d'espace pour un même nombre d'habitants. En sens inverse, il faudrait évoquer une autre tendance, significative sans être massive, de retour vers le coeur des agglomérations et la ville-centre, marquant ainsi une certaine insatisfaction à l'égard de nombre de communes périphériques qui ont perdu la plupart de leurs attributs de ruralité sans pour autant proposer certains des attraits attendus de la vie urbaine, par exemple l'existence d'un centre ancien animé dans ces communes de banlieue, que ne remplacent nullement les centres commerciaux construits à la périphérie de ces mêmes communes.

Cependant, les besoins fonciers nécessaires à l'urbanisation ne concernent évidemment pas que

l'habitat, mais l'ensemble des fonctions liées également au travail, aux loisirs, à la communication; celles-ci sont toutes de grandes consommatrices d'espaces *par la réalisation* de projets qui sont souvent d'envergure, car dans de nombreux cas aux usagers de l'agglomération parisienne s'ajoutent ceux venant des autres régions françaises et de l'étranger. Plus précisément on peut tenter de lister ainsi ces types d'espaces ou de zonages relatifs aux différentes fonctions:

- *Zones d'habitat* (pour mémoire). Il convient de tenir compte non seulement du terrain nécessaire aux logements et aux espaces verts, privatifs ou communs, mais également de la construction –si possible simultanée (ce qui ne fut pas le cas à l'époque des "*grands ensembles*")– des équipements collectifs de proximité indispensables aux nouveaux habitants (écoles, terrains de sports, dispensaires, lieux d'animation locale,...).
- *Zones d'activités secondaires et tertiaires*. A la relative anarchie ou concurrence qui a longtemps prévalu, a cherché à se substituer grâce aux procédures d'aménagement du territoire une certaine cohérence des implantations d'activités à moyen et long terme. Certes la liberté des communes pour attirer des entreprises sur leur territoire subsiste, avec le double intérêt de créer des emplois et d'alimenter le budget communal grâce au versement d'une taxe professionnelle par les entreprises, mais les choix communaux dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols (POS) doivent être en harmonie avec les orientations du schéma directeur élaboré et concerté à une échelle beaucoup plus vaste, dépassant même le territoire de l'agglomération en ce qui concerne la région parisienne. La tendance de plus en plus confirmée, notamment pour éviter une trop grande dispersion des implantations, est de favoriser des pôles régionaux de développement où se concentrent, selon les cas, des sièges sociaux, des immeubles de bureaux, des activités industrielles ou de services, des complexes commerciaux autour d'un hypermarché, des entrepôts, etc. Ces pôles régionaux sont créés généralement à proximité d'un lieu d'interconnexion de divers modes de transport; ils comprennent souvent des équipements d'hébergement et de restauration, ainsi que de vastes parkings. Pour toutes ces raisons, ce sont de grands consommateurs d'espace.
- *Espaces destinés aux infrastructures de communication*: ils sont en superficie proportionnels à l'importance de l'agglomération, mais doivent tenir compte également de l'ampleur de la fonction de transit assumée par cette agglomération. Dans un pays centralisé comme la France, les premières autoroutes, comme plus tard les lignes de TGV (train à grande vitesse), rayonnent depuis Paris, qui est de ce fait un point de passage obligé même pour ceux qui ne font que transiter. Dans ce domaine des communications routières, ferroviaires et aériennes, les projets et les réalisations sont en perpétuel mouvement, mais l'existant est pratiquement toujours en retard sur l'évolution des besoins. La troisième rocade en limite de l'agglomération parisienne est en construction, alors que la seconde n'est pas terminée. La densité du réseau autoroutier devient telle que les échangeurs –dévoreurs d'espace– sont de plus en plus nombreux. L'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle (plus de 3000 hectares) aménage de nouvelles pistes, mais déjà on réfléchit à la création d'un troisième site aéroportuaire pour les premières décennies du siècle prochain.
- *Zones de loisirs*: ce sont des espaces à caractère rural dont la fonction économique et la qualité paysagère sont en quelque sorte détournées au profit majoritairement des citadins. Ces espaces naturellement verts dans leur condition première deviennent des "*espaces verts*" de conception urbanisée, c'est-à-dire artificialisée. Souvent, du square de proximité ou du parc intra-muros à la base de loisirs ou au golf, il y a plus une différence de taille et d'usage spécifique que de conception paysagère. Or, dans une société où le temps de travail a tendance à se réduire au profit du "*temps libre*", ces zones de loisirs prennent toute leur importance et concernent la plupart des couches sociales; elles se sont donc fortement développées durant les dernières décennies. Les dix bases de loisirs et de plein air de la région, y compris les plans d'eau, représentent près de 3.000 hectares. Le parc Disneyland Paris couvre environ 2.000 hectares, sans compter les espaces destinés aux moyens de communication (interconnexion TGV, ligne de métro régional, échangeur autoroutier); il existe d'autres parcs de loisirs. Les golfs se sont également créés en grand nombre depuis une trentaine d'années, parfois à cheval sur des espaces agricoles et forestiers; à proximité de certains golfs se sont construits des lieux de restauration et des résidences de week-end.

Ainsi, quel que fut le rythme de la croissance démographique de l'agglomération parisienne, il apparaît que la pression d'urbanisation est restée pratiquement constante: elle se manifeste sous

des formes et en des lieux qui peuvent varier, mais la consommation d'espace connaît en moyenne assez peu de changements. Il importe en effet de tenir compte de bien d'autres facteurs que l'augmentation de population, en particulier:

- L'effet d'échelle, qui fait qu'une grande agglomération ne peut que se développer en permanence pour tenir son rang dans la compétition internationale (économique, mais aussi géo-politique, intellectuelle et culturelle,...).
- L'évolution des technologies, des activités économiques (cf. la primauté du tertiaire depuis le milieu du siècle), et des rythmes de travail.
- L'évolution des modèles culturels et la transformation des aspirations et des modes de vie, qui expliquent par exemple le balancement, depuis la fin du 19^{ème} siècle, entre habitat collectif et individuel dans les zones urbaines et périurbaines.
- La demande croissante, idéologique (au plan collectif) et culturelle (au plan individuel), de préservation de l'environnement et aussi de son usage à des fins de loisir et de détente. Ceci explique parfois les oppositions qui se manifestent à l'égard de certains projets d'aménagement dont il est craint qu'ils portent atteinte à l'environnement (c'est une des raisons qui a ralenti la construction de la seconde rocade, à l'ouest de Paris).
- L'attitude des ruraux de souche, et plus spécifiquement des agriculteurs, dont la résistance s'est faite le plus souvent discrète. Bien que leur profession soit très organisée, les agriculteurs sont assez peu nombreux dans chaque commune. Les expropriations et les transactions se négocient au cas par cas et ne sont pas nécessairement désavantageuses pour des actifs dont la moyenne d'âge se situe en France autour de cinquante ans. Par ailleurs la réduction continue des espaces agricoles s'effectue depuis le début des années 80 dans un contexte de surproduction et de mesures visant à mieux contenir celle-ci.

Il est donc intéressant d'étudier maintenant les enjeux relatifs aux activités agricoles, aux formes possibles d'adaptation, et aux nouvelles relations entre ruraux et citadins.

2. LES EFFETS DE L'URBANISATION SUR L'AGRICULTURE ET LA POPULATION RURALE

Lorsque pour la France entière les agriculteurs ne représentent plus que 5 à 6% de la population

active et qu'ils sont devenus très minoritaires même au sein de la population rurale, il importe de distinguer ce qui concerne respectivement l'agriculture et la ruralité.

2.1. Disparition ou adaptation de l'agriculture?

Une approche statistique globale au niveau de la région Ile-de-France n'est pas assez fine pour rendre compte dans le détail des effets de l'urbanisation.

Tableau 4

Evolution du nombre d'exploitations agricoles (EA) en France et en Ile-de-France

(en milliers)	1955	1979	1988	Variation 1988/1955
Nombre total d'E.A.				
-France	2.307	1.262	1.017	-56%
-Ile-de-France	19	11	9	-51%
Nombre d'E.A. de 50 ha et plus:				
-France	97	149	172	+ 77%
-Ile-de-France	4,1	4,3	4,2	+ 3%

Source: SCEES (RGA).

Dans ce tableau on constate que la forte réduction du nombre d'exploitations agricoles est sensiblement identique (plus de moitié) pour la France et pour la région Ile-de-France sur une période de trente ans environ. Il convient toutefois de rappeler que si cette région concentre le cinquième de la population française, la superficie de l'agglomération parisienne représente moins du dixième de celle de la région. Par ailleurs les différences d'évolution du nombre des exploitations agricoles de 50 hectares et plus s'expliquent par le fait que la surface moyenne des exploitations était de longue date plus élevée en Ile-de-France, et que la disparition des petites exploitations, maraîchères par exemple, s'est faite surtout au profit de l'urbanisation et non de l'agrandissement des exploitations voisines comme ce fut le cas le plus souvent dans la plupart des autres régions.

Une analyse beaucoup plus localisée s'impose alors pour discerner les évolutions très contrastées pouvant se produire entre communes voisines. Alain Auffray (1996) s'est intéressé aux cas de communes anciennement maraîchères situées à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Paris, où la plupart des terres agricoles ont été urbanisées ou sont temporairement en l'état de

friches. Et pourtant l'une de ces communes - Montesson- a voulu résister aux profits potentiels de l'urbanisation pour maintenir un aspect villageois. Certes il y a eu, comme ailleurs, une forte baisse du nombre des exploitations agricoles passé de 160 en 1960 à 45 en 1980 et 15 actuellement. Mais, grâce à la volonté du pouvoir municipal, ces quinze maraîchers tiennent bon en dépit des difficultés et menaces (coût élevé de l'eau d'irrigation, construction d'un échangeur autoroutier à proximité, nouvelles pressions probables des promoteurs).

La comparaison intercommunale qui vient d'être évoquée invite à un regard sur l'histoire et les transformations récentes des activités agricoles en zone périurbaine. André Fleury et al (1994) rappellent que l'agriculture périurbaine, née au Moyen-Age, avait le quasi-monopole de l'approvisionnement des villes dans le domaine horticole (et dans une moindre mesure, arboricole et viticole), jusqu'au début du siècle. L'amélioration des techniques de production, de conservation et de transport a facilité le développement de bassins de production éloignés des villes, l'agriculture périurbaine, également soumise à d'autres menaces, perdant sa rente de situation. En milieu de ce siècle, à propos de la diversité d'origine des produits mis en marché dans la capitale, on disait volontiers: "*Paris est le jardin de la France...*".

Selon les mêmes auteurs on peut distinguer aujourd'hui deux types d'agriculture en fonction de leur positionnement géographique:

- Une agriculture céréalière, à la limite et au-delà du front d'urbanisation, peu différente de celle des régions dites de "*grande culture*".
- Une agriculture "*intraurbaine*" dans des zones plus ou moins protégées et enclavées, principalement dans la couronne externe de l'agglomération, la plus éloignée de Paris. Il peut s'agir d'exploitations résiduelles de grande culture ou du maintien d'exploitations maraîchères comme dans le cas précité de Montesson.

Cette agriculture *intraurbaine*, et périurbaine mais proche des limites incertaines de l'agglomération, subit de nombreuses *nuisances* qui peuvent perturber sérieusement le fonctionnement normal des exploitations, notamment de grande culture: isolement croissant des agriculteurs, circulation difficile des machines agricoles sur des routes encombrées, risques de vols et déprédations. Il est vrai que cette agriculture résiduelle engendre elle-même des *nuisances* parfois mal acceptées des nouveaux habitants: encombrements de circulation également, bruits.

odeurs,... Et surtout pour les agriculteurs et plus largement les propriétaires fonciers plane une permanente *insécurité* sur les possibles usages urbains de leurs terres. Il y a quelques années les élus d'une commune de trois mille habitants à plusieurs dizaines de kilomètres au nord de Paris diffusaient cette mise en garde à l'ensemble des habitants: "*Attention Des agents immobiliers propagent des informations fausses concernant une prétendue modification du Plan d'occupation des sols dans le but évident d'acquérir les terrains qu'ils convoitent. Avant de prendre votre décision de vente, renseignez-vous à la Mairie*".

Alors assiste-t-on inéluctablement à la disparition de toute agriculture dans les limites larges de l'agglomération, ou bien, selon les lieux, selon les opportunités et les stratégies mises en oeuvre par les agriculteurs, de nouvelles formes d'activité et aussi de statut sont-elles envisageables?

2.2. Stratégies différenciées des agriculteurs face à la pression urbaine

Les études et observations individualisées, y compris dans d'autres agglomérations françaises que celle de Paris, manifestent une grande diversité des stratégies des agriculteurs, concernant notamment le degré et le mode d'adaptation de leur système d'exploitation. Cinq types de stratégies sont ici distingués.

- La disparition de l'exploitation agricole, avec affectation à d'autres usages de tout ou partie des terres précédemment cultivées. Selon l'âge du chef d'exploitation et l'importance de la transaction financière, celui-ci peut, soit prendre sa retraite (anticipée ou non), soit réinvestir et s'installer dans une région agricole moins menacée par l'urbanisation ou des grands projets d'aménagement.
- Le maintien du système de production sans changement important, en dépit des difficultés et nuisances déjà évoquées. Ceci peut conduire à terme au cas précédent.
- L'adaptation du système de production, en particulier par le choix de productions différentes compte tenu des contraintes et possibilités nouvelles (cultures maraîchères de plein champ, arboriculture,...). Ce choix peut s'avérer judicieux s'il y a réduction notable de la surface agricole, et si les conditions pédo-climatiques le permettent.
- L'adaptation par valorisation des productions grâce à des filières courtes, avec ou sans transformation de ces productions à l'exploitation: vente à la ferme ou au champ (par exemple avec cueillette par le client), vente sur les

marchés urbains locaux, vente de produits fermiers en magasin par des groupements d'agriculteurs, etc.

- L'adaptation par des activités complémentaires non agricoles, valorisant le potentiel bâti et agricole de l'exploitation. Ces activités, qui se rangent souvent dans ce qu'on nomme communément "tourisme rural", sont sources de revenus, parfois aussi importants, voire plus, que ceux provenant des productions agricoles, et également de rapports sociaux nouveaux, extérieurs au monde agricole: fermes ou ateliers pédagogiques, gîtes ruraux, chambres d'hôtes, fermes-auberges, bâtiments d'exploitation transformés en salles de réception ou de séminaires, etc.

Comme l'on a tenté de le montrer, la frange périurbaine d'une grande agglomération est constamment évolutive et a tendance à progresser de manière différenciée et discontinue. Ceci amène les agriculteurs –de moins en moins nombreux– à développer des stratégies (de départ, de maintien et/ou d'adaptation) essentiellement individuelles, alors qu'au plan national et international (exemple de l'Union Européenne) ils constituent une puissante force collective. Ici ce sont les agriculteurs les plus inventifs, les mieux insérés socialement, ceux qui disposent des meilleurs potentialités, qui réunissent le maximum de chances de survie, voire de réussite économique. Mais avec quelle incertitude sur l'avenir, et pour quelle durée?

2.3. Des agriculteurs très minoritaires dans une population périurbaine de plus en plus diversifiée

Dans les communes périurbaines la population de souche est, par rapport à la population totale, de moins en moins nombreuse, et vieillissante, surtout si l'on tient compte du retour de retraités originaires de ces communes. Il subsiste encore quelques agriculteurs, parfois aucun; dans ce dernier cas les terres sont exploitées par des agriculteurs de communes voisines. Mais le poids des agriculteurs est plus que proportionnel à leur nombre, compte tenu des fonctions qu'ils continuent à exercer sur le territoire communal.

Depuis une centaine d'années, des vagues successives de nouveaux habitants, issus de la ville ou d'autres régions, sont venus s'implanter dans ces communes qui sont progressivement absorbées par l'agglomération (cf § 11). Ces nouveaux habitants sont d'origine sociale variée selon les périodes et les lieux: il a été souvent constaté que plus on s'éloigne de la ville-centre, plus il s'agit de couches sociales aisées

(Beaucire, 1992). La vision de la *topographie sociale* d'un lieu –d'une commune et de ses quartiers– constitue un bon révélateur de l'histoire des implantations humaines et de la diversité des couches sociales présentes.

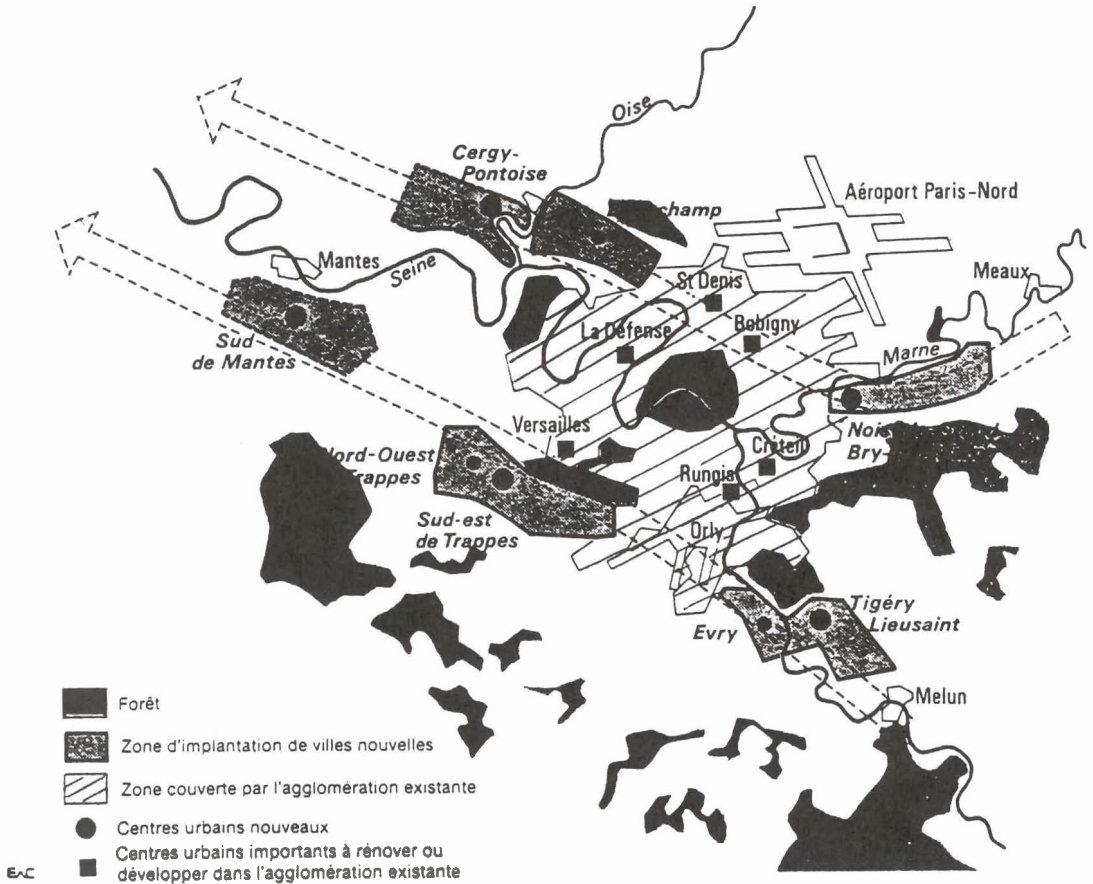
Généralement le désir d'intégration sociale et de satisfaction de leurs besoins pousse les nouveaux habitants à s'investir, d'abord dans les associations, puis pour certains dans le pouvoir municipal, en concertation, ou parfois en conflit, avec les anciens habitants. Le conflit potentiel ou du moins l'opposition latente résultent souvent des différences de référentiel culturel ainsi que du décalage portant sur la conception du cadre de vie (les nouveaux habitants sont plus sensibles à la nature qu'à l'agriculture) et des infrastructures et services mis à leur disposition. Ainsi ces nouveaux habitants ont transposé dans des communes périurbaines qui sont encore rurales ou l'étaient récemment une *vision urbaine de l'environnement*, conçu pour leur satisfaction et leur tranquillité, qui peut s'opposer à la conception d'un environnement aménagé de tout temps à des fins productives.

Dans la périphérie des grandes agglomérations, y a-t-il encore place dans le futur pour des agriculteurs? Leurs fonctions, outre celles de production, seront-elles d'entretenir le cadre environnemental, comme des "jardiniers de la nature" ou des "cantonniers de la plaine"? Ainsi que l'expriment Fleury *et al.*, la question urgente pour l'avenir n'est-elle pas de rechercher un nouveau type d'agriculteur intégré à la ville, sur les franges internes et externes de l'agglomération, qui soit tout à la fois garant, animateur et pédagogue de la *nature humanisée dans la ville*, ce que préparent déjà certaines formes d'adaptation précitées? Ceci suppose que ces *nouveaux agriculteurs* soient socialement reconnus et jouissent d'une sécurité que doivent leur assurer les acteurs, et les procédures, de l'aménagement du territoire.

En France la politique d'aménagement du territoire a quelque cinquante ans d'existence. Après un démarrage incertain qui cherchait à concilier la reconstruction suivant la seconde guerre mondiale et les premiers besoins nés de la croissance économique, les grandes procédures de planification de l'espace, régional et communal, sont nées dans le courant de la décennie 60. Le premier schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la région parisienne a vu le jour en 1965; il a été rectifié en 1976; puis un nouveau schéma directeur a été institué en 1994 (cf. cartes 5 et 6). Le premier SDAU était un projet principalement urbain à caractère offensif, prévoyant notamment la création de cinq villes nouvelles réparties selon deux axes de part

CARTA 5

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION DE PARIS (1965)



Extrait de l'Atlas de l'Aménagement du Territoire, DATAR, 1988

et d'autre de la Seine. Les schémas suivants ont davantage tenu compte de la sensibilité environnementale et celui de 1994 vise l'harmonie entre milieu urbain et espace ouvert, en cherchant à structurer les zones rurales au-delà du front d'urbanisation.

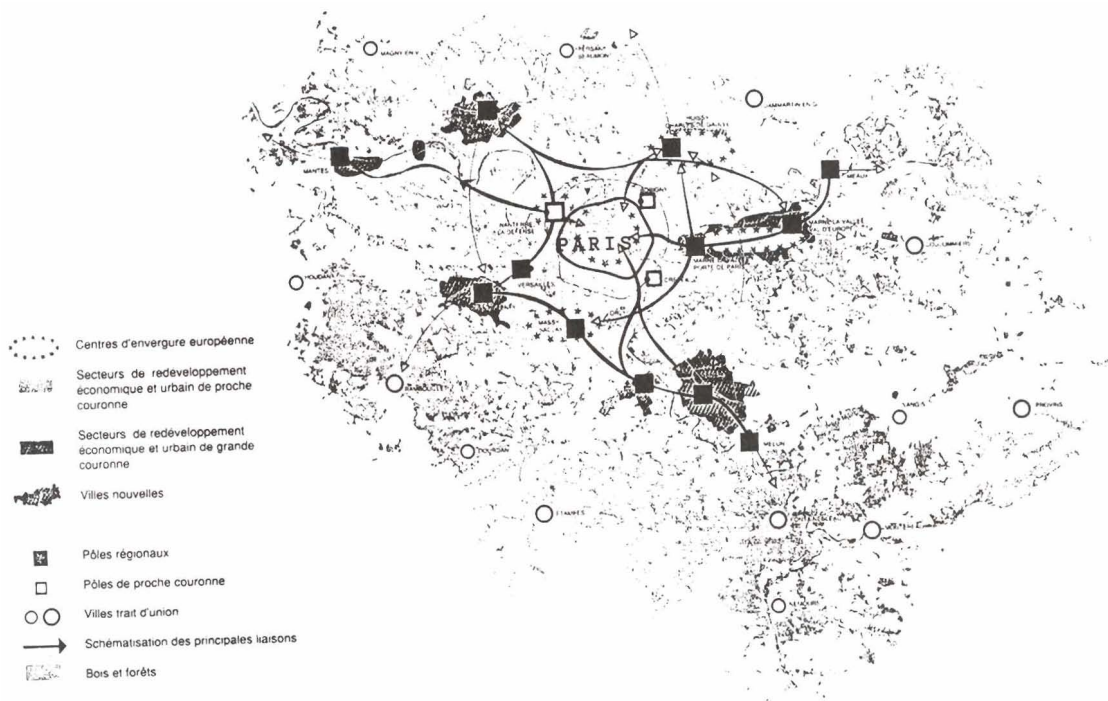
Les procédures ont cependant leurs limites, y compris au niveau local. Aussi peut-on observer que s'exerce ici ou là une maîtrise très diverse de l'urbanisation. Cette possibilité de maîtrise et la recherche d'un équilibre sont facilitées dans les zones périurbaines qui ont fait l'objet de la création d'un parc naturel régional (il en existe deux actuellement en Ile-de-France, et plusieurs en voie de création). Elles sont également favorisées lorsque existent des synergies entre tous les acteurs concernés par le devenir d'une région, synergies permettant de dépasser les situations conflictuelles ou concurrentes: entre administrations (par exemple de l'agriculture et de

l'équipement), entre les administrations publiques et les collectivités territoriales à leurs divers niveaux, entre les élus à l'échelle intercommunale, entre les élus et les principales catégories socio-professionnelles, dont les agriculteurs et leurs organisations représentatives.

Enfin force est de constater qu'en périphérie de l'agglomération, au niveau du front urbain, là où les conflits sont latents ou se font jour, il est parfois trop tard pour créer les conditions de telles synergies. Divers exemples le montreraient à Paris comme à Santiago. On peut alors penser utile d'anticiper l'avenir à propos du développement des zones encore rurales, menacées à terme, *au-delà du front urbain*: dans ces nouveaux espaces de créativité potentielle, n'est-il pas envisageable d'expérimenter de nouvelles fonctions de l'agriculture, de nouveaux rapports entre ruraux et citadins?

CARTA 6

LES LIGNES DE FORCE DU SCHEMA DIRECTEUR (1994)



Extrait de « Ile-de-France. Schéma Directeur 2015 »

BIBLIOGRAPHIE

- AUFFRAY A., *Montesson s'accroche à ses salades*, in *Libération*, 10 décembre 1996.
- BEAUCIRE F.: Migrations résidentielles et ségrégation sociale dans la couronne périurbaine d'Ile-de-France entre 1968 et 1982, in *Les périurbains de Paris, Villes en parallèle*, 19, 1992, 47-73.
- BERGER M., FRUIT J.P., PLET F., ROBIC M.C.: *Rurbanisation et analyse des espaces ruraux périurbains*, in *L'Espace géographique*, N° 4, 1980, 303-313.
- CADENE P.: *L'usage des espaces périurbains. Une géographie régionale des conflits*, in *Etudes Rurales*, N° 118-119, 1990, 235-267.
- Divers auteurs, *Le devenir des agricultures périurbaines*, *Bulletin de l'association de géographes français*, 1994-2.
- DIVERS AUTEURS: L'agriculture dans l'espace périurbain: des anciennes aux nouvelles fonctions, Actes de l'atelier de recherches, Rambouillet, 10 et 11 mai 1995.
- DIVERS AUTEURS: *Agriculture et forêt périurbaines*, *Supplément Trans Rural Initiatives*, N° 75, septembre 1996.
- FLEURY A., RIARD C., DONADIEU P.: *L'agriculture périurbaine, une nature pour la ville?*, in *Metropolis*, N° 101-102, 1994.
- HOUZIR M.: *Equilibre entre espaces urbanisés et naturels en Ile-de-France*, mémoire DESS, INA P-G, 1995, 39 p. + annexes.
- LECHEVIN J.P. ET BOYER J.C.: *La plaine de Montesson: une enclave rurale menacée*, in *Les périurbains de Paris, Villes en parallèle*, 19, 1992, 159-165.
- PROD'HOMME J.P. ET MOISAN H.: *Des communes rurales face à l'urbanisation en grande périphérie de l'agglomération parisienne: constat et enjeux*, in *Revista de Geografia Norte Grande*, 22, 1995, 77-84.
- RAMONET I.: *Mégavilles*, in *Le Monde diplomatique*, juin 1996.
- SOULIGNAC F.: *La banlieue parisienne ; cent cinquante ans de transformations*, La Documentation Française, 1993.
- VEROT P.: *Les perspectives de l'offre foncière en Ile-de-France*, in *Les périurbains de Paris, Villes en parallèle*, 19, 1992, 139-157.